

Cet article est l'entière propriété de son auteur et de la Revue *Les Cahiers des Facteurs Psychosociaux*. Il ne saurait être repris sans autorisation manuscrite de l'auteure et de la Revue.

Seules les courtes citations sont autorisées avec la mention :

Bilheran, A. 2009. « Du suicide, à qui la faute ? », in *Les Cahiers des Facteurs Psychosociaux*, Catéris.

Du suicide : à qui la faute ?

À l'heure d'une médiatisation assidue sur les vagues suicidaires en entreprise, il semble nécessaire de revenir sur la notion de « suicide », qui décrit l'acte qui consiste à se tuer soi-même (« sui cadere », en latin). Il est coutumier de distinguer l'idée suicidaire sans passage à l'acte, la tentative de suicide qui ne vise pas son aboutissement mais un appel à l'aide, et le suicide effectif. Ce dernier apparaît comme le dépassement d'une souffrance suicidaire et de tentatives d'appel à l'aide qui n'ont pas trouvé leur résolution.

Le suicide comme résolution

Le suicide est vécu comme une forme de résolution d'une situation inextricable, que la personne ressent comme insupportable et insurmontable. En ce sens, l'acte suicidaire est un geste libérateur de la souffrance endurée. Bien qu'interdit dans de nombreuses religions et civilisations, en tant qu'il lèse le corps social, le suicide se révèle aussi comme une liberté de l'individu, pour sortir d'une situation vécue comme une impasse. Mais culturellement, le suicidé reste parfois encore perçu comme un « criminel » et, bien que les mentalités aient évolué à ce sujet en France, il n'en est pas moins vrai que, souvent, le reste du corps social lui renvoie la culpabilité de son geste. S'il s'est suicidé, c'est que forcément il avait quelque chose « qui ne tournait pas rond » (trouble de la personnalité, trouble psychiatrique etc.), ce qui n'est que très partiellement vrai.

Le suicide est d'abord l'expression d'une attaque narcissique forte (mauvaise image de soi, image de soi écornée par l'histoire personnelle, et/ou le contexte environnemental et social). L'acte suicidaire exprime surtout une souffrance colossale du sujet humain, et un sentiment de détresse profonde.

Le suicide : modalités

Les actes suicidaires doivent être considérés dans leur dimension expressive et symbolique : dans quel lieu la personne s'est-elle suicidée ? (entreprise, maison...) Comment s'y est-elle prise ? A-t-elle laissé un mot, une lettre, ou bien a-t-elle laissé son entourage sans réponse ? Car les modalités du suicide sont culturellement expressives.

Par exemple, le suicide par pendaison porte en lui-même une signification extrême : la potence a toujours été réservée aux esclaves, aux personnes estimées porteuses d'infamie. Dans l'antiquité grecque et latine, la pendaison était dédiée aux femmes et aux esclaves, elle portait les stigmates d'une honte suprême : ainsi, Jocaste (mère et épouse d'Œdipe) ne peut survivre à la révélation de cet inceste, et doit mourir que dans la honte, c'est-à-dire, la pendaison par le lacet (Sophocle). Au contraire, Iphigénie, fille d'Agamemnon, en consentant au sacrifice que son père fait d'elle pour obtenir des Dieux la victoire à Troie, se hisse au rang du héros viril en mourant par le fer (Euripide). À Rome, la potence (« infelix arbor ») attend les esclaves fautifs : ceux qui ne sont rien et qui, en plus, ont commis une faute. Un citoyen romain ne saurait mourir par la pendaison : « Civis Romanus sum », dit d'ailleurs Gavius, mis au gibet par Verrès sur les rivages de la Sicile, car le scandale n'est pas qu'il le fasse mourir, mais qu'il le fasse de cette façon, indigne d'un citoyen romain (Cicéron). Dans d'autres cas, le suicide apparaît comme une question d'honneur, pour éviter l'esclavage. En 74, les Juifs de Massada se suicident en masse pour échapper à la mise au joug par les Romains.

Actuellement, dans la clinique des suicides en entreprise, trois types de suicides sont prépondérants : la pendaison, le saut dans le vide (défenestration, saut sur des rails, saut depuis un pont, une falaise...) et la prise sauvage et démesurée de médicaments. Le référentiel culturel de la pendaison a été expliqué. Le second type de suicide me semble renvoyer culturellement aux « gémonies » romaines (exposition des condamnés à mort, surtout les gladiateurs et autres esclaves à la vindicte publique, avant que leurs corps ne soient jetés dans le Tibre). Quant au troisième, il s'agit d'un empoisonnement, d'un suicide plus autorisé dans la conscience de l'individu, moins porteur de culpabilité (cf. autorisation du suicide par la ciguë).

La grève de la faim peut aussi être considérée comme un acte suicidaire, mais sa signification semble différente pour deux raisons : tout d'abord, elle est affirmée, ce qui transforme sa signification en appel à l'aide. L'individu exprime ainsi son absence de désir de vivre (an-orexie, signifie absence de désir), et il réclame ce faisant un espace pour vivre, son propre espace ayant été « bouffé » par d'autres.

Il me semble qu'à un niveau d'anthropologie culturelle, il y a matière à comparaison, donc à réflexion, à partir de ces référentiels qui font partie de notre patrimoine culturel, de ce qui constitue le terreau de notre culture française. Ces tentatives de recherche ne sont pas pour l'instant résolutoires, mais pourraient le devenir si le débat sur les suicides était élevé à ce qui les concerne directement : la question de la civilisation.

Le suicide et l'espace social

Le sociologue Emile Durkheim nous indiquait déjà, à la fin du XIX^{ème} siècle, que, derrière les différents cas de suicide, c'est la question sociale qui est en jeu. Plus précisément, la question de la désintégration du lien social : « Le suicide varie en raison inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu » (1897, p. 223). Durkheim précisait d'ailleurs que la cause productrice du suicide échappe aux individus, qu'elle est en-dehors des individus : « Pour la découvrir, il faut s'élever au dessus des suicides particuliers et apercevoir ce qui fait leur unité » (*op. cit.*, p. 367). C'est aussi ce que souligne Christophe Dejourné dans ses travaux d'actualité : la dégradation du vivre ensemble serait à l'origine d'un profond sentiment de solitude, laissant les personnes seules face à l'arbitraire. En termes psychanalytiques, l'on pourrait dire que la pulsion de vie est attaquée dans l'espace social, et en particulier, dans l'espace où l'on passe le plus clair de son temps, à savoir, au travail.

L'individu construit une identité forte au travail. La survenue d'un suicide interroge l'existence de dysfonctionnements organisationnels, de traits pathogènes, qui auraient pour conséquence une forme de déstructuration de l'identité construite au travail (au travers des valeurs, du sens du travail, du sentiment d'utilité, de la réalisation individuelle et collective etc.). Ces dysfonctionnements sont à interroger sous l'angle de la clinique de l'organisation et de la psychologie sociale :

- phénomènes outranciers d'évaluation au travail (objectifs individuels et/ou collectifs),
- incohérences des évolutions de carrière, des évolutions des postes,
- absence de conduite du changement,
- évaluation de la charge mentale de travail (non pas le volume effectué, mais l'énergie et l'effort psychologiques que l'individu se doit de réaliser pour accomplir son travail),
- existence de paradoxes organisationnels et de conflits de loyauté (défaut de priorisation dans les valeurs de l'organisation),
- existence de désolidarisations au travail (et de quelle nature) et de divisions,
- défaillances en autorité du management mis en œuvre (autoritarisme et laxisme),
- phénomènes harceleurs,
- etc.

En somme, le geste suicidaire vient faire « symptôme » de dysfonctionnements organisationnels : il est à interroger, du point de vue méthodologique, sous l'angle d'une approche à la fois clinique, sociale, et organisationnelle, afin que puissent se dessiner les processus psychosociaux délétères qui ont conduit l'individu à « signaler » ainsi son désespoir à l'organisation afin que, ce faisant, des préconisations puissent être émises pour repenser le fonctionnement organisationnel.

L'existence de suicides en chaîne dans une organisation du travail vient ainsi révéler l'existence d'une « pulsion de mort » activement à l'œuvre : l'organisation fonctionne alors sur un mode pathologique (malade) et pathogène (à l'origine de nouvelles défaillances).

Pulsion de vie/pulsion de mort et civilisation

« Ce rapport pulsionnel est marqué par deux grandes tendances : **un principe de vie (Eros, qui signifie, en Grec Ancien, l'amour, en tant qu'inscrit dans un corps), de construction, de rassemblement et d'édification, mais aussi un principe de mort (Thanatos, qui signifie mort, en Grec Ancien), de destruction, d'agression.** Cette double tendance se remarque chez tous, et notamment dans le développement de l'enfant, où l'étape de destruction est une étape importante du développement (par exemple, casser ses jouets, mordre le corps de sa mère etc.). L'éducation, c'est-à-dire la culture, vise à intérioriser la pulsion de destruction, pour permettre le vivre ensemble. Cette intériorisation fait naître le sentiment de culpabilité ainsi que la conscience morale. **La culture vise donc à nous faire renoncer à notre pulsion de destruction, dans l'objectif de former une communauté viable.**

Cette découverte n'est pas nouvelle, et bien avant la psychanalyse, des philosophes de la vie politique se sont penchés sur le sujet. Pour Thomas Hobbes (1651), et le développement d'une société politique vise à dompter l'animalité meurtrière (« *homo homini lupus* », c'est-à-dire que l'homme est un loup pour l'homme), en condamnant le penchant à l'agression et en restreignant l'anarchie pulsionnelle individuelle.

Dès lors, la culture permet de sortir de l'état de nature, sauvage par définition. Par l'éducation (familiale et sociale), elle contraint notamment l'individu à transformer sa pulsion destructrice en œuvres sociales destinées à servir le vivre-ensemble. C'est ce que la psychanalyse nomme la **sublimation** (Sigmund Freud, 1929), à savoir, un déplacement des buts des instincts primaires vers des buts de nature différente, plus raffinés, socialement reconnus et estimés, dont l'atteinte procure une satisfaction équivalente, voire supérieure. Ainsi, au lieu d'attaquer son prochain en acte, la personne sublimera ce penchant, et utilisera cette énergie pour produire des œuvres utiles à la société (œuvres intellectuelles, artistiques, productions multiples etc.). Il arrive toutefois que les productions d'une société soient détournées de leur finalité pour servir la pulsion de mort (par exemple, les productions liées à la guerre).

La pulsion de vie en revanche est ce qui nous pousse à croître, grandir, à nous rassembler les uns les autres. Elle est à l'origine de la sublimation, dans la mesure où, dans la culture, il ne s'agit pas nécessairement d'un rassemblement sensuel des corps, mais d'un rassemblement fraternel, solidaire, et de création d'entreprises communes. » A. Bilheran (2009, p. 8-9).

Responsable, mais pas coupable ?

L'éternelle question posée consiste à connaître les responsabilités d'un suicide. Être responsable, c'est aussi savoir répondre d'une culpabilité le cas échéant. La fameuse phrase « responsable, pas coupable » a été une phrase arrangeante pour les consciences à l'issue de la seconde guerre mondiale. Elle n'a pas de sens, sinon pour s'exonérer trop souvent d'une culpabilité. Faisons en sorte de ne pas trop nous en arranger pour une fois, et de revenir aux valeurs humanistes d'un Montaigne. Nous répondons donc, au quotidien, de nos actes, de notre impuissance, de nos peurs, de nos trahisons.

Qui est donc coupable du suicide ? Car le suicide engendre bien sûr une culpabilité inouïe chez les survivants, et c'est peut-être même là parfois ce que la personne commettant l'acte suicidaire cherche. « Qu'ils se posent des questions », « qu'ils assument », « pour me venger », tels peuvent être les témoignages des personnes qui sont passées à l'acte mais ont survécu.

Dans la majorité des cas, le travail est responsable (donc coupable), soit activement, soit passivement. Activement, parce qu'alors il est le cœur de l'attaque narcissique contre la personne. Il en est la source, le noyau, le foyer. Passivement, parce qu'à tout le moins, le travail n'aura pas été assez soutenant, assez contenant, assez étayant pour rappeler l'individu à la vie. La responsabilité active a été récemment reconnue par la condamnation de Renault pour « faute inexcusable », dans le cas du suicide d'un salarié qui s'était défenestré du 5^{ème} étage du bâtiment principal du technocentre de Renault à Guyancourt, le 20 octobre 2006.

Les personnes dites « suicidaires » sont souvent des personnes qui sont très sensibles aux phénomènes sociaux, aux ambiances morbides et mortifères de l'espace social qu'elles traversent. On ne naît pas suicidaire, on le devient. Il n'existe pas de gêne du suicide, au mieux, il existe une hérédité psychique de la dépression mélancolique, qui se transmet de génération en génération par l'inconscient, tant que les problématiques intrafamiliales ne sont pas travaillées et dépassées en psychothérapie.

Mais des facteurs aggravants et déclencheurs de ces phénomènes dépressifs sont tout particulièrement à interroger pour comprendre la crise suicidaire. « Dès lors, insister, comme le font les entreprises, sur les défaillances psychiques « *naturelles* » ou les difficultés personnelles est un piège pour empêcher d'interroger le travail. Avançons déjà que ce dernier n'a pas joué son rôle moteur dans l'épanouissement et la construction de la santé », le précise ainsi justement François Desriaux, rédacteur en chef de la Revue *Santé & Travail* (2007).

Qu'est-ce qui est inextricable dans les entreprises ?

Lorsque la personne subit une violence trop forte, et qu'elle ne peut la fuir, il n'existe que deux issues psychiques : soit la violence subie se retourne contre soi-même (ce qu'en psychologie l'on nomme « introjection »), soit elle se retourne contre autrui (hétéro-agressivité). Si l'on reprend la brève typologie des suicides proposée, il semblerait qu'à l'heure actuelle, les suicides en entreprise répondent à un sentiment

d'impuissance, d'inutilité, de culpabilité excessif, mais aussi à une question d'honneur. Car le suicide peut vouloir dire tout à la fois une ambivalence : « je suis trop nul pour vous », et « je proteste contre ce que je subis ».

Esclaves du travail, tel est le message souvent divulgué au travers de ces suicides, lorsqu'un message est laissé. Parfois, il s'agit de personnes harcelées qui sont allées jusqu'au bout du processus mortifère : introjecter la violence subie, la retourner contre soi. Le phénomène est en ce point identique au phénomène harceleur, dans la mesure où la consécration du harcèlement consiste à conduire le harcelé à l'autodestruction : « *La finalité suprême du harcèlement moral n'est pas seulement de détruire, mais de conduire à l'autodestruction* » (A. Bilheran, 2006, p. 40). Il convient aussi de préciser que le suicide, parfois, devient l'ultime moyen de préserver son entourage : la violence doit se décharger et il est alors estimé préférable qu'elle se décharge contre soi plutôt que contre autrui. Car, et ce phénomène se répand, il serait judicieux de mettre en relation les suicides et les agressions sur le lieu de travail (attendre sur le parking pour « lui faire la peau », venir armé sur le lieu de travail etc.), comme des expressions de la violence relationnelle à l'œuvre dans les organisations modernes.

Que dire de la « contagion » suicidaire ? Le terme n'est pas heureux, transformant ainsi le suicide en maladie, alors, qu'après tout, c'est peut-être la société qui est davantage malade que la personne qui se suicide (cf. l'œuvre de Nietzsche sur le sujet, A. Bilheran, 2005). Á tout le moins, peut-on renverser les argumentaires déjà souvent entendus : si les médias parlent autant des suicides, ne serait-ce pas aussi que cette question parle aux gens, tant d'un point de vue moral, que sur ce qu'ils vivent eux-mêmes dans leur vie quotidienne ou voient dans leur entourage ?

L'accroissement de suicides dans une organisation est un symptôme de l'organisation, c'est-à-dire un signe extérieur qui a du sens et qui doit être analysé et interprété. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que l'organisation souffre d'un dysfonctionnement social, relationnel et idéologique profond, qui se manifeste par des signes cliniques, dont les suicides en masse. Comment se fait-il que cette organisation ne soit pas ou plus en capacité de soutenir les individus ? Comment se fait-il qu'il y règne des processus mortifères entraînant certains à préférer la libération par la mort qu'une vie de souffrance ? Telles sont les questions essentielles que doit se poser l'organisation qui souffre d'un tel phénomène, en interrogeant les fondements de ses processus, ses propensions au contrôle et à la désaffectivation, la nature de ses mécanismes de défense, le clivage entre certains discours à l'allure de « propagande » (communication interne sur la performance, l'esprit d'équipe, la loyauté, alors que, sur le terrain, les choses sont très différentes etc.) et les vécus de ses salariés.

Les répercussions du suicide

Le suicide d'un collègue ou d'un proche enclenche un processus traumatique aigu chez les survivants. De quoi s'agit-il ? Le traumatisme est une notion psychologique pour dire une expérience de violence au cours de laquelle l'intégrité physique et psychique d'un individu ou d'un groupe a été menacée. Il s'exprime notamment par une confusion émotionnelle, un sentiment d'impuissance, un stress débordant les capacités de résistance, une perte des repères et crise du sens. Les professionnels du soin psychique parlent d'« effraction » traumatique, pour décrire l'attaque psychologique que le traumatisme occasionne. Dans le cas du suicide, non seulement les groupes d'appartenance du suicidé sont attaqués par une violence traumatique, mais également l'organisation et le corps social tout entier.

Le traumatisme collectif provoque alors de la *sidération*, c'est-à-dire une incapacité souvent à prendre de la distance, de la réflexion, une forme de stupeur. S'ensuit souvent la recherche simpliste de boucs émissaires qui pourraient venir en nom propre répondre du suicide, sans autre considération pour les processus collectifs et sociaux à l'œuvre, et surtout, parfois, pour sa propre responsabilité personnelle. Le traumatisme provoque aussi pour certains, individuellement, une introjection de culpabilité telle que le psychisme de la personne développera une attaque contre lui-même (« je suis nul, je n'ai pas su voir, je n'ai pas su le défendre, j'aurais dû... ») et des troubles somatiques (insomnies, attaques de peau, etc.).

Les symptômes les plus fréquents du PTSD (Post Traumatic Social Disorder) sont les « flash back » (rappels d'événements, de cauchemars récurrents, avec sensation de revivre le traumatisme), les phobies, les évitements, l'émoussement affectif, les troubles du sommeil, l'irritabilité, la colère, le manque de concentration, des troubles mnésiques, l'hypervigilance et la méfiance, des éléments dépressifs (perte

Cet article est l'entière propriété de son auteur et de la Revue *Les Cahiers des Facteurs Psychosociaux*. Il ne saurait être repris sans autorisation manuscrite de l'auteure et de la Revue.

Seules les courtes citations sont autorisées avec la mention :

Bilheran, A. 2009. « Du suicide, à qui la faute ? », in *Les Cahiers des Facteurs Psychosociaux*, Catéïs.

d'intérêt...), l'incapacité à se projeter dans l'avenir, les idées suicidaires, les sentiments de honte, d'impuissance et de culpabilité, les addictions parfois (boulimie, alcoolisme...).

Dans une organisation pathogène (qui en vient à créer les maux dont elle souffre), il est toujours particulièrement instructif d'observer et d'entendre la façon dont les salariés parviennent ou non à s'inscrire dans l'histoire de l'organisation, leurs capacités de mémoire et de datation. La difficulté d'inscription temporelle vient souvent traduire l'existence d'un syndrome post-traumatique.

Face à la violence traumatique brute, il est fréquent que l'individu, le groupe et l'organisation mettent en place des défenses psychiques. La première et la plus connue de ces défenses consiste en une dénégation « ce n'est pas notre faute, c'est la faute de l'autre ». Puis, ou ensemble, viennent la banalisation, l'absence d'affectivité, le diktat de l'oubli, le clivage (on met le « couvercle » sur ce qui dérange). Or, plus la communauté refuse de se confronter au traumatisme et à la culpabilité issues du suicide, plus elle « oublie » ce qui est arrivé et met le couvercle, plus elle risque de se retrouver à nouveau confrontée à d'autres suicides (répétition traumatique), et de fertiliser ainsi le terreau de nouveaux traumatismes.

Parfois, l'entreprise s'exonèrera de toute remise en question par un numéro vert, ou par une négociation en sous main avec la famille, pour acheter un silence : « Après un suicide, l'émotion qui s'empare de la communauté de travail, y compris des acteurs de prévention, n'est pas toujours bonne conseillère. Entre numéros verts, observatoires du stress et autopsies psychiques, les entreprises se donnent bonne conscience. Parfois au mépris de la déontologie. Souvent pour éloigner le travail d'une salutaire investigation » (F. Desriaux, 2007). Il faut dire que les dirigeants ont souvent peur, car ils sont les premiers désignés à la vindicte publique, lorsqu'il s'agit de trouver des boucs émissaires. Parfois ils sont coupables, certes, mais ils ne sont toujours qu'en partie coupables car, dans les cas de suicide, il s'agit d'une culpabilité collective et partagée. Il est trop facile de parler du « méchant » patron, qu'a-t-on fait soi-même pour résister à des processus de soumission ? Telle est la question de fond qui me paraît prégnante à l'heure actuelle, et dont on s'exonère trop facilement : il s'agit de repenser les rapports de force économiques sociaux, les questions de domination/soumission qui sont à l'œuvre dans le corps social, ainsi que la propension de l'être humain à se désolidariser et à subir la violence humaine.

La fétichisation des morts

Notre société actuelle est en difficulté. Prise elle-même dans une spirale suicidaire forte, au niveau des processus sociaux, elle véhicule l'idée du sacrifice individuel au travail. Impuissante bien souvent, elle ne sait pas gérer ce geste suicidaire qui lui renvoie un miroir d'elle-même. C'est ainsi que le suicide en entreprise provoque de multiples attitudes défensives, dans une absence de possibilité d'accueillir la culpabilité que renvoie le geste suicidaire. L'opinion générale est que la raison doit donc forcément se trouver dans l'individu lui-même : les problèmes étaient personnels, il a toujours été « suicidaire », « dépressif »... Faire parler les morts peut être un moyen de se défaire partiellement de la culpabilité ressentie, mais aussi explicitement renvoyée par la personne qui s'est suicidée, surtout lorsqu'il n'y a pas d'explication (pas de lettres, pas de confidences...).

C'est ainsi que, récemment, dans une grosse entreprise, la révélation d'une « autopsie psychique » a fait scandale sur le plan médiatique (F. Desriaux, 2009). En effet, il s'agissait pour la direction de faire parler le mort (entretiens avec l'entourage pour cerner le « profil psychologique » du suicidé), surtout pour lui attribuer, au nom d'un « syndrome anxio-dépressif majeur » la culpabilité de son acte. Quoi qu'il en soit, et quand bien même la personne aurait effectivement souffert de dépression, cela n'exonère en aucune façon le contexte du travail : soit la personne était très fragile, et l'employeur n'aura pas pris en compte cette fragilité dans le cadre de ses obligations de prévention, soit l'organisation du travail elle-même et le contexte social du travail auront fabriqué ce « syndrome anxio-dépressif majeur ». Dans tous les cas, le diagnostic n'est en aucune manière une possibilité de s'exonérer d'une remise en question ou d'une responsabilité.

Conclusion

Somme toute, la survenue d'un suicide et/ou de phénomènes suicidaires (idées suicidaires, réactions en chaîne) dans une organisation est toujours à mettre en lien avec le contexte du travail : soit l'environnement de travail est le facteur déclenchant du suicide, soit à tout le moins il n'est pas suffisamment structurant/contenant pour éviter à la personne de passer à l'acte. Ainsi, il est évident que les raisons

Cet article est l'entière propriété de son auteur et de la Revue *Les Cahiers des Facteurs Psychosociaux*. Il ne saurait être repris sans autorisation manuscrite de l'auteure et de la Revue.

Seules les courtes citations sont autorisées avec la mention :

Bilheran, A. 2009. « Du suicide, à qui la faute ? », in *Les Cahiers des Facteurs Psychosociaux*, Catéïs.

suicidaires sont, d'un point de vue clinique, multifactorielles. En revanche, le passage à l'acte suicidaire ne survient que dans un environnement et un contexte devenus « mortifères », c'est-à-dire n'étant pas suffisamment soutenant pour empêcher l'acte.

En définitive, les gestes suicidaires interrogent la viabilité d'une civilisation au niveau macro. Quelles sont les valeurs de notre civilisation ? Jusqu'à quand subissons-nous cette violence des rapports socio-économiques, ce non sens et cette perte des repères, ces disparités extrêmes entre le capital et le travail, cette déshumanisation dont nous souffrons quotidiennement ? Ils interrogent aussi la responsabilité individuelle au niveau micro (qui est en lien avec le niveau macro, évidemment). Pourquoi les individus, dépassés, subissent-ils et se désunissent-ils ? Pourquoi participent-ils impuissants au sort qu'un système mortifère, emballé, leur réserve ? Pourquoi croyons-nous toujours que nous n'avons pas le choix ?

Quelques indications bibliographiques

Bilheran, A. (2006), *Le harcèlement moral*, Paris, Armand Colin, rééd. 2007, 2010.

Bilheran, A. (2009), *Harcèlement. Famille, Institution, Entreprise*, Paris, Armand Colin, 2009.

Cicéron (≈ -70), *Discours*, Paris, Les Belles Lettres.

Debout, M. (2002), *La France du suicide*, Paris, Stock.

Dejours, C., Bègue, F. (2009), *Suicide au travail : que faire ?*, Paris, PUF ;

Desrioux, F. (2007), « Suicides : le travail en accusation », in *Santé & Travail*, n°60, oct. 2007.

Desrioux, F. (2009), « Suicides au travail : vers un scandale des « autopsies psychiques » ? », in *Alternatives Économiques*, nov. 2009.

Durkheim, E. (1897), *Le suicide*, Paris, PUF, 1999.

Euripide (≈ - 406), *Tragédie tome VII, « Iphigénie à Aulis »*, Paris, Les Belles Lettres.

Freud, S. (1915), « Deuil et mélancolie », in *Métapsychologie*, Paris : Gallimard, 1986, p. 145-171.

Sophocle (≈ - 420), *Œdipe Roi*, Paris, Les Belles Lettres.

Ariane Bilheran

Psychologue Clinicienne

Dr en Psychopathologie

Consultante